



Commune de Fourilles
(03140)

**COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU
9 juillet 2016**

Les principaux points abordés :

Communauté de communes :

Périmètre de la nouvelle communauté de communes :

Les membres présents, à l'unanimité, se prononcent **en faveur du périmètre notifié par Monsieur le Préfet en date du 8 juin 2016**, tendant à fusionner à compter du premier janvier 2017 les communautés de communes en Pays Saint Pourçinois, du bassin de GANNAT et de Sioule, Colettes et Bouble au motif que ces communes partagent un territoire commun : le Val de Sioule et qu'elles affichent une même volonté de créer un territoire rural fort capable de peser dans la nouvelle organisation territoriale.

Gouvernance du futur établissement public de coopération intercommunale issue de la fusion ci-dessus mentionnée :

Considérant que le régime de droit commun permet de doter le nouvel EPCI d'une gouvernance équilibrée alors que l'accord local pénaliserait les communes ayant une population comprise entre 1 000 et 1 500 habitants, les membres présents à l'unanimité se prononcent en faveur d'une **répartition de droit commun qui permet 88 conseillers communautaires pour 34 321 habitants sur 61 communes** et fixent la gouvernance comme suit :

GANNAT	population	5841	13 conseillers
St POURCAIN	«	4 971	11 «
EBREUIL	«	1 270	3 «
BROUT VERNET	«	1 207	2 «
CHANTELLE	«	1 064	2 «
BELLENAVES	«	1 170	1 «

Puis un délégué pour chacune des 55 autres communes.

Attribution de l'indemnité aux bénévoles de la bibliothèque :

La bibliothèque de Chantelle est devenue « tête de réseau » en 2014 entraînant quelques modifications pour les autres communes et en particulier des frais de déplacement pour les bénévoles. Aussi, la commune de CHANTELLE nous a alloué à ce titre la somme de 100 euros pour 2014 et 100 euros pour 2015. Le maire propose de reverser ces sommes à Hélène PINFORT, bénévole et responsable de la bibliothèque de Fourilles.

Avis favorable à l'unanimité.

De plus pour promouvoir notre bibliothèque Hélène a organisé « une journée champignons » l'an dernier et cette année une « Rando » ayant pour thème les plantes, avec pour 2017 une prévision « pour une nuit étoilée ».

Point sur les travaux effectués

A ce jour **tous** les travaux prévus sur l'année 2015 et le premier semestre 2016 ont été effectués et payés.



Commune de Fourilles
(03140)

Sur le second semestre 2016, il reste à réaliser par l'entreprise Colas des travaux de « mise en œuvre d'enrobés » sur différents chemins pour un montant de 13 632 euros et l'enlèvement de banquettes par l'entreprise MOUNIN pour 1 456 euros.

Convention Ecole avec Chantelle

Une convention a été signée individuellement par les communes de :
Chezelles, Fourilles, Taxat-Senat et Ussel avec celle de Chantelle.

Cette convention stipule que la commune de Chantelle accueille en son école maternelle et primaire les enfants des communes ci-dessus mentionnés et que chaque année elle refacture les frais de fonctionnement à chacune d'elle ainsi que les frais engendrés par la mise à disposition de la garderie et les frais de voyages scolaires (transports uniquement).

Le Maire de Taxat-Senat a dénoncé cette convention en mai 2016 ce qui pourrait entraîner quelques conséquences pour les autres qui ont toutefois tenu à exprimer que les frais périscolaires et les frais de voyage des enfants de Taxat Senat devront être exclus de leur participation.

Animations :

14 Juillet : Cérémonie au monument à 12 heures avec la participation de la Lyre Chantelloise, suivie d'un vin d'honneur et d'un buffet froid offert à tous les habitants de la commune, puis l'après midi jeux divers intérieurs ou extérieurs.

15 Août : Dans le cadre du Festival Viticole et Gourmand concours de pétanque organisé à Barberier avec les communes d'Etroussat, Fourilles et Ussel.

21 Juillet : Passage du jury pour les maisons fleuries

24 juillet : Passage de la 7^{ème} édition du Tour d'Auvergne, traversée du bourg prévue vers 9h45

Réunions extérieures :

Communauté de Communes en Pays Saint-Pourcinois

La société VAGO a été retenue en tant que délégataire de service public pour l'entretien de l'aire d'accueil des gens du voyage à compter du premier juin et ce pour une période de cinq ans.

Mise en place d'une convention de prestation de service entre les Com.Com de GANNAT et Saint Pourçain dans le domaine de l'urbanisme.

Afin d'offrir « une vitrine » à l'office du tourisme de Verneuil une convention d'une durée de quinze ans a été signée entre la commune et l'office du tourisme pour une mise à disposition d'un local.

Une rencontre des « instances » communication des trois Com.Com est prévue pour connaître les pratiques de chacune d'elle en ce domaine et prendre une décision pour le dernier « com.com vous » de l'année.

SIVOM Sioule et Bouble

Afin de réduire ou de faire disparaître les risques pour les agents du SIVOM il a été fait appel à la société SECURIGEST qui a recensé l'ensemble des risques existants.

Des travaux de mise en conformité du prélèvement d'eau de la Vernue deviennent obligatoires ainsi que des travaux pour la réhabilitation de l'usine de Mazerier. Pour ce faire le bureau d'études EGIS EAU a été retenu. Pour la consultation des entreprises, la procédure de conception/réalisation a été retenue.



Commune de Fourilles
(03140)

La MAGIC

Commentaires du rapport d'activités 2015 :

Bon fonctionnement du portage des repas à domicile ainsi que du développement d'achats groupés.

Forte implication au niveau des rythmes scolaires et de la mise en place des conseils municipaux de jeunes.

Augmentation de la cotisation 2017 de 0,20 centime par habitant.

SICTOM Sud-Allier

Poursuite de la baisse du tonnage des déchets incinérés produits sur l'aire des 136 communes et hausse du tonnage de la collecte sélective.

Il faut également noter une baisse de la fréquentation des déchetteries.

Quatre types de contrôles réglementaires environnementaux sont réalisés tout au long de l'année : lichens, fumées, lait et eaux souterraines. Il ressort que les performances environnementales du site sont majoritairement conformes aux normes.

Poursuite du renouvellement et de la modernisation des équipements afin de contenir les charges de fonctionnement avec un effort tout particulier sur la flotte des véhicules, poursuite et intensification des mesures liées à la sécurité dont la suppression des marches arrières.

Les rapports d'activités 2015 du SICTOM Sud-Allier, du SIVOM Siuole et Bouble et de La MAGIC sont consultables en mairie.

Informations diverses

Constat depuis environ un mois d'actes de petits vandalismes par des adolescents extérieurs à la commune. Le maire précise que les observations nécessaires ont été faites aux auteurs de ces actes.

Enfin une prévision de location pour le logement 3 route d'Etroussat, dans un premier temps pour trois mois puis ensuite par une autre famille.

L'employé communal sera en congés du 13 juillet au soir au 3 août inclus et la secrétaire de mairie du 5 août au soir au 22 inclus.

Le département de l'Allier a été reconnu en état de calamité agricole sécheresse en 2015, liste des parcelles ayant fait l'objet d'un dégrèvement est en mairie.